

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	08/02/2018	Nombre de conseillers communautaires En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 43
Date d'affichage de la convocation :	08/02/2018	

Séance du mercredi 14 février 2018

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi quatorze février deux mille dix-huit à vingt heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS :

M. Benoit HERR, procuration à M. Nicolas SORET
M. Thierry LEAU, procuration à Mme Emilie LAFORGE,
M. Jacques COURTAT, procuration à M. Guy BOURRAS
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Alain PETER, procuration à Mme Sylvie BLANC
M. Didier MIGNON, procuration à M. Pierre MATHEY
M. Lionel BOUTIN, suppléé par Daniel EMERY
M. Claude PERREAU,
Mme Frédérique COLAS,
Mme Laurence MARCHAND,
Mme Bernadette MONNIER,
Mme Monique PAUTRÉ,
Mme Monique MERCIER.



SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : mise à jour de l'état du personnel

Objet : mise à jour de l'état du personnel

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-4-1,

Considérant la réussite d'un agent à l'examen professionnel de Technicien principal de 1^{ère} classe,

Considérant la réussite d'un agent à l'examen de Rédacteur principal de 2^{ème} classe dans le cadre de la promotion interne et dans l'attente de l'avis de la CAP,

Considérant le recrutement d'un agent titulaire au grade d'attaché territorial,

Considérant la nomination en qualité de fonctionnaire d'un agent contractuel au grade d'adjoint administratif,

Considérant la nomination en qualité de fonctionnaire d'un agent contractuel au grade d'adjoint technique,

Considérant que des agents titulaires peuvent bénéficier d'un avancement de grade au vue des propositions du centre de gestion de l'Yonne,

Considérant que le tableau des effectifs doit être mis à jour comme suit :

GRADES	Situation antérieure		Nouvelle situation	
	Postes ouverts	Postes pourvus	Postes ouverts	Postes pourvus
AGENTS TITULAIRES				
<u>Filière administrative</u>				
• Directrice Général de Services (emploi fonctionnel)	1	1*	1	1*
• Attaché Territorial Principal	3	3	3	2
• Attaché Territorial	2	2	3	3
• Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	0	0	0
• Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	0	0	1	0
• Rédacteur	2	2	2	2
• Adjoint Administratif PL 1 ^{ère} classe	0	0	4	4
• Adjoint Administratif PL 2 ^{ème} classe	7	5	2	1
• Adjoint Administratif	5	5	6	6
<u>Filière technique</u>				
• Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	0	0	1	1
• Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1	1
• Technicien	1	1	1	0
• Agent de Maîtrise principal	1	1	1	1
• Agent de Maîtrise	1	0	0	0
• Adjoint Technique PI de 1 ^{ère} classe	1	1	1	1
• Adjoint Technique PI de 2 ^{ème} classe	2	2	4	4
• Adjoint Technique	11	9	11	8
<u>Filière sportive</u>				
• Educateur A.P.S 1 ^{ère} classe	3	3	3	3
• Educateur A.P.S	1	1	1	1
		36		38
Total des effectifs agents titulaires				
AGENTS CONTRACTUELS				
<u>Filière administrative</u>				
• Attaché Territorial	4	2	3	2
• Rédacteur	2	1	1	0
• Adjoint Administratif	3	3	2	1
<u>Filière technique</u>				
• Ingénieur territorial	1	1	1	1
• Adjoint Technique	5	5	5	5
<u>Filière sportive</u>				
• Educateur A.P.S	2	2	2	2
		14		11
		50		49
Total Général des effectifs				

* Le fonctionnaire détaché sur l'emploi fonctionnel, a une double carrière, d'où la nécessité de conserver le poste d'Attaché principal territorial.

Donc, le total des effectifs au sein de la CCJ, est de 49 agents

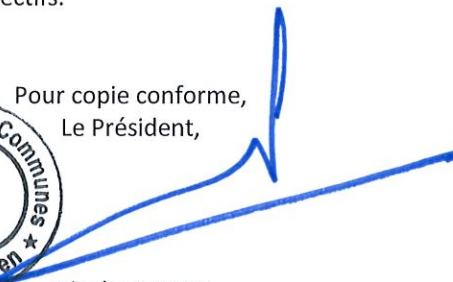
Considérant la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires du 14 février 2018,

Vu l'exposé de la vice-Présidente,


Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTTE** les modifications précitées,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à nommer les agents sur les postes concernés.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2018 de la Communauté de Communes du Jovinien,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce tableau des effectifs.

Pour copie conforme,
Le Président,



Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : ^{sous} 27/02/2018

Date de publication : 27/02/2018

